

honorable ami. On les trouvera à la page 329 du *hansard* non révisé, 17 septembre 1930, et à la page 307 de l'édition révisée (v.f.):

Je n'ajouterais qu'un mot, c'est pour répéter avec énergie ce que j'ai dit il y a un instant du fait que le Gouvernement présente cette mesure législative à la veille de la conférence impériale. Le premier ministre le sait fort bien, présentement il n'existe pas pour le Canada de problème plus grave que celui de vendre notre grain de l'Ouest et l'excédent de nos produits agricoles en général. Il sait que le pouvoir d'achat de l'Ouest moyen déterminera, en définitive, l'expansion que prendront les diverses branches de l'industrie, et que cela est grandement subordonné au débouché plus ou moins grand que nous pouvons assurer au grain de l'Ouest sur les marchés d'outre-mer. Il n'ignore pas que nombre de débouchés qui nous étaient ouverts autrefois nous sont maintenant fermés, comme le marché français, le marché allemand, le marché italien. Il n'ignore pas, non plus, que le régime protecteur ne remédiera pas au chômage. Il n'a qu'à jeter les yeux au delà de la frontière sur les Etats-Unis, le pays le plus fortement protégé au monde et il verra le nombre des chômeurs et apprendra ainsi que la protection n'est pas un remède au chômage. On eût cru que mon très honorable ami, du moins à la veille d'une importante conférence économique qui s'occupera du commerce au sein de l'empire, aurait jugé désirable pour son Gouvernement et le parlement, représentant la population du Canada, de garder vis-à-vis de la Grande-Bretagne une attitude propre à assurer un accueil cordial de la part du peuple anglais aux demandes qu'il pourrait, à bon droit, formuler en vue d'améliorer le commerce entre les deux pays. Comment peut-il s'attendre d'être bien accueilli par le gouvernement ou par le peuple anglais le jour où il demandera d'accorder plus d'avantages à nos produits sur le marché anglais quand, à la veille de son départ, son dernier geste a été d'imposer des droits plus élevés sur les produits anglais que nous achetons et que ses premières paroles, en mettant le pied en Angleterre, seront pour dire à quel point il a relevé notre tarif douanier? C'est là une manière d'agir fort extraordinaire. Peut-être songe-t-il à débayer le terrain, à ouvrir de nouvelles voies où à marchander à la suite de ce qu'il a fait, mais je tiens à lui redire que, selon moi, les méthodes de ce genre ne donnent pas beaucoup de résultats dans l'empire, et que c'est grâce à une collaboration volontaire, et avec des sentiments d'amitié et de bonne volonté que nous réussirons vraisemblablement, à développer beaucoup et en permanence le commerce intraimpérial.

\* \* \*

Permettez-moi d'ajouter qu'au cours d'une campagne électorale précédente il a été beaucoup question de "croisée des chemins". On en a encore entendu parlé au cours de la dernière campagne. En conséquence de l'attitude adoptée par l'ancien gouvernement, j'espérais que nous serions en mesure de nous rencontrer au croisement des routes en tant qu'il s'agit des différentes parties de l'empire britannique et du commerce interimpérial. à la conférence impériale qui tiendra prochainement ses assises à Londres; j'avais pensé aussi que l'exemple du Canada serait suivi par toutes les autres parties de l'empire britannique. Mais l'attitude que mon honorable ami a prise aujourd'hui, je le crains, loin de nous rapprocher au croisement

des routes nous en éloigne quant au développement des relations commerciales entre les différentes parties de l'empire britannique.

J'ai repassé la situation jusqu'au moment du départ de mon très honorable ami pour la conférence impériale. J'espère avoir bien expliqué la différence entre nos lignes de conduite,—la méthode que mon très honorable amis se propose de prendre et a déjà appliquée, c'est-à-dire, prendre les marchés d'assaut, en un mot la coercition économique, et celle que nous eussions adoptée, je veux dire la conciliation, dans le but de créer une atmosphère d'amitié propre à en arriver à une commune entente. Je crois avoir montré clairement que mon très honorable ami n'a pas usé de justice envers le pays lorsqu'il a parlé d'une session d'urgence pour remédier au chômage, et quand, invoquant le besoin de venir en aide aux pauvres, il a fait adopter ici des lois qui ont élargi l'abîme entre le riche et le pauvre, entre celui qui jouit de l'abondance de biens et celui qui manque de plusieurs des choses nécessaires à la vie. J'espère avoir démontré clairement qu'il a aussi fait preuve d'injustice envers le Parlement, vu qu'ayant des vues de cette nature il nous a tenus dans l'ignorance de ses intentions, et qu'en parlant de prendre d'assaut les marchés de la Grande-Bretagne, en faisant des propositions inacceptables, il a pris, avant son départ pour l'Angleterre et avant l'ouverture de la conférence, une attitude qui était de nature à changer, il devait le savoir, les sentiments de la Grande-Bretagne à l'égard du Canada. J'espère avoir expliqué clairement qu'avant même de quitter le Canada, il avait compromis toute chance de succès, tant pour lui-même que pour son parti, ou notre pays, à la conférence impériale.

(La séance, suspendue à six heures, est reprise à huit heures.)

### Reprise de la séance

#### LA CONFERENCE IMPERIALE—EXPOSE PRELIMINAIRE

Le très hon. MACKENZIE KING: Avant d'entamer le sujet de la conférence impériale et de commenter l'attitude que mon très honorable ami y a tenue, je me permettrai, monsieur l'Orateur, de rappeler ce que le premier ministre disait lui-même lorsqu'il remplissait le rôle qui est maintenant le mien, c'est-à-dire le devoir particulièrement délicat qui incombe parfois au chef de l'opposition de dire certaines choses désagréables, lesquelles s'imposent cependant pour le bien général. Je préférerais de beaucoup pour ma part avoir à louer le rôle tenu par mon honorable ami à la conférence impériale. De fait, je crois avoir